

Executive Summary

Paris, le 1^{er} février 2022

Un an et demi après la publication de France Relance par le Gouvernement, l'Association des Conseils en Innovation (ACI) présente les grandes conclusions de son second « baromètre de la relance » réalisé par Xerfi Spécific

À l'issue de la première vague de la crise sanitaire, le gouvernement a mis en place des mesures fortes de soutien aux entreprises avec pour ambition de bâtir la France de 2030. Intitulé France Relance, ce plan est en partie consacré à la compétitivité des entreprises françaises et notamment à la reprise de l'activité des PME et ETI. **Ce sont désormais 95% des entreprises interrogées par Xerfi Spécific qui ont entendu parler du plan de relance, mais seulement un quart (chiffre inchangé depuis le 1^{er} baromètre de juin), qui en connaît les modalités précises.**

Première révélation de l'étude : la perception de la reprise économique en 2021 par les chefs d'entreprise est massive et son impact sur l'innovation s'avère globalement très positif.

Parmi les 68% d'entreprises interrogées faisant état d'une reprise, l'industrie se distingue avec un taux de 72%. Et pour **28% des PME et ETI, (33% des industries) cette orientation favorable de l'activité a eu un impact positif sur la réalisation d'innovations produits ou de services.**

Deuxième enseignement de l'étude : l'appropriation du plan de relance par les entreprises demeure incomplète.

Si la notoriété du plan de relance est indiscutable (seules 5% des entreprises en ignore l'existence), **la connaissance détaillée de son contenu demeure plus restreinte : un quart d'entre elles seulement, un tiers dans l'industrie.** De même, il y a encore 46% des entreprises (contre 56% au printemps) qui se sentent incapables de désigner le dispositif majeur, selon elles, du plan de relance.

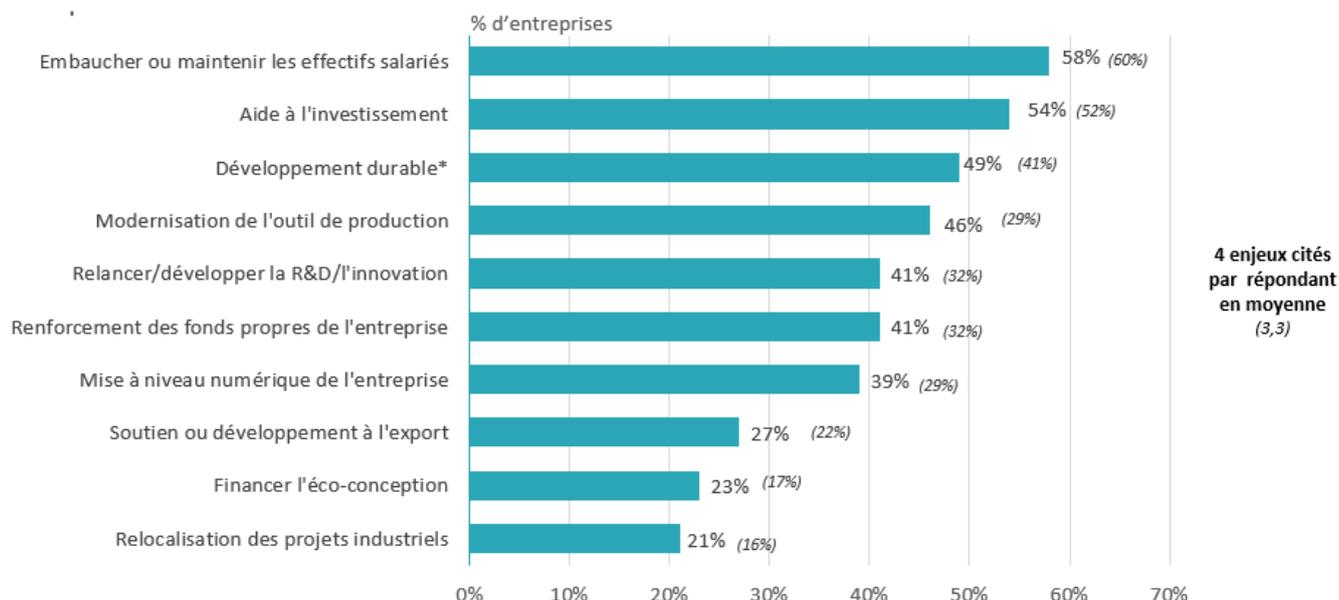
Et celles qui le connaissent dans le détail sont certainement les critiques quant à son fonctionnement. La clarté des dispositifs d'aide proposés par le plan, la simplicité des démarches pour l'obtention des dispositifs sont jugés assez sévèrement par un tiers des entrepreneurs qui regrettent principalement la lourdeur administrative et la complexité des démarches, avec pour corollaire le caractère éminemment chronophage du dispositif.

Troisième enseignement : la très grande diversité des enjeux auquel répond le plan de relance.

La perception par les chefs d'entreprises d'un plan de relance multitâches s'est encore accentuée : désormais : **4 enjeux sont cités en moyenne** contre 3,3 au printemps, ce score atteignant même 4,7 citations dans l'industrie où le dispositif est le mieux connu.

Si l'emploi salarié reste l'enjeu prioritaire de France relance (cité par 58% des entreprises), l'aide à l'investissement obtient un taux de citation très proche (54%). Viennent ensuite le développement durable (49%) et la modernisation de l'outil de production (46%) qui font l'objet d'un véritable plébiscite dans l'industrie (respectivement 59 et 65%). Enfin, trois autres enjeux recueillent des scores proches de 40% : la relance/développement de la R&D, le renforcement des fonds propres de l'entreprise et la mise à niveau numérique.

Les enjeux perçus du plan de relance



Figurent entre parenthèses les données de la 1^{ère} vague d'enquêtes (mai-juin 2021)

* Rénovation énergétique des bâtiments, décarbonation de l'industrie, véhicules propres

« Quels sont les enjeux du plan de relance pour votre entreprise ? »
574 répondants

Sans être marginalisés, le soutien à l'export, le financement de l'éco-conception et la relocalisation des projets industriels sont moins fréquemment évoqués.

Quatrième enseignement : le besoin d'accompagnement constitue un frein de recours au dispositif

Au-delà de sa méconnaissance, et abstraction faite de ceux qui, à tort ou à raison, ne se sentent pas concernés ou ne perçoivent pas l'intérêt du plan, sa non utilisation résulte d'un défaut d'accompagnement : **un entrepreneur sur deux juge le dispositif trop compliqué et un sur quatre regrette l'absence d'assistance.**

Au-delà des indicateurs permanents, ce second baromètre a également fourni l'occasion de recueillir l'opinion des chefs d'entreprises sur deux sujets d'actualité :

Premier sujet d'actualité : Les enjeux environnementaux et sociétaux sont la colonne vertébrale du plan de relance 2030.

Parmi les objectifs présentés dans le cadre du plan « France 2030 », la priorité est clairement donnée à **l'investissement dans une alimentation saine, durable et traçable** (82 % de citation), **la conservation de « l'exception culturelle française »** (78 %) et **l'accélération la décarbonation de l'industrie** (74 %). Ce tiercé gagnant vaut aussi bien pour l'industrie que pour le commerce et les services.

Deuxième sujet d'actualité : La question des attentes vis-à-vis du prochain Président de la République fait apparaître trois priorités

En premier lieu et avant toutes choses, le Président de la République est attendu sur **la réduction des prélèvements des entreprises** (55 % des responsables interrogés). **La relocalisation de la production de certaines industries et le développement d'un arsenal de formation pour les jeunes se positionnent** en 2^{ème} et 3^{ème} positions, avec des taux de citation proches de 40%.

Pour accéder à l'intégralité de l'étude, veuillez cliquer sur le lien suivant : [XXXX](#)

À propos de Xerfi Spécific - www.xerfi.com/xerfi-specific

Xerfi Spécific, la société des études et prestations sur-mesure du groupe Xerfi, s'impose aujourd'hui comme le partenaire des ministères, banques, grandes entreprises et organisations professionnelles pour leur besoins spécifiques : études de marché, études d'impact, études stratégiques et concurrentielles, études prospectives, études groupes, enquêtes (opinion, image, usages et attitudes,...), fiches métiers ou secteurs, notes de conjoncture, conférences, etc.

À propos de l'Association des conseils en innovation (ACI) - www.asso-conseils-innovation.org

L'Association des Conseils en Innovation se compose de plus de 70 entreprises exerçant le métier de conseil en innovation, soit plus de 5 000 collaborateurs. Outre la mise en lumière des expertises de ses membres, l'ACI est engagée dans la défense et la promotion du métier de conseil en innovation, ainsi que la valorisation de l'innovation comme vecteur de la croissance économique et performance sociétale. Ses experts produisent régulièrement des livrables techniques (livres blancs, guides pratiques, articles d'expert...), à l'attention des acteurs publics et privés des écosystèmes d'innovation. Ils interviennent sur quatre sujets : les politiques publiques d'innovation et leur évaluation, les stratégies d'innovation, les projets collaboratifs innovants et le financement fiscal de l'innovation (CIR, CII). L'ACI a par ailleurs noué plusieurs partenariats, notamment la Médiation des entreprises et Bpifrance. Liste des membres sur <https://www.asso-conseils-innovation.org/fr/l-association>

Contact presse

Claire Flin

06 95 41 95 90

claireflin@gmail.com